

AR PREFECTURE

016-200054047-20160302-2016_03_02_27-DE
Reçu le 11/03/2016

municipal du 3 décembre 2015 et mise à jour suite à l'installation du Conseil Municipal du 14 janvier 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

– Adopte le règlement intérieur du conseil municipal de la commune nouvelle de Confolens annexé à la présente délibération pour la mandature 2014-2020.

Pour extrait Conforme,

En Mairie, le 10 mars 2016

Jean-Noël DUPRE
Maire de Confolens

